

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Procès-verbal

RÉUNION ORDINAIRE

**Mardi 23 juin 2015
à 18 h 30
à Timmins**

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Roger Grégoire, président
Denis Bélanger (audioconférence)
Daniel Grzela (vidéoconférence)
Isabelle Charbonneau
Bernard Laberge
Lynn Ouellette
Chantal Couture-Rancourt (vidéoconférence)
Maureen Beaulne
Langis Dion

Membres du personnel :

Lorraine Presley
Karine Lafrenière
Mario Fillion
Richard Fecteau
Sylvie Petroski
Jérémie Lepage
Julie Bisson (audioconférence)
Nathalie Grenier-Ducharme
Vivian Girouard (audioconférence)
Richard Loiselle
Colinda Morin-Secord
Angèle Beaudry

Élève-conseillère :

Sophie Chassé

Membres de l'auditoire :

Anne Vinet-Roy
Justin Gadoury

ABSENCES :

Reynald Rivard
Nicole Gaudet

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

R. Grégoire souhaite la bienvenue à tous et à toutes. L. Dion récite la prière d'ouverture.
La prière est offerte pour Jean-Guy Boivin et Michèle Dejulio.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-179

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 33 le mardi 23 juin 2015.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-180

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 juin 2015 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-181

QUE le membre suivant soit autorisé de s'absenter de cette rencontre :

Absence autorisée: Reynald Rivard

ADOPTÉE

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette RÉSOLUTION 15-182
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 30 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. PRÉSENTATION

Aucune

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du gérant des services financiers

PROPOSÉE PAR : B. Laberge RÉSOLUTION 15-183
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

M. Filion présente les rapports d'achats pour le mois de mai 2015 et explique les grandes lignes du budget initial de l'année scolaire 2015-2016. Le secteur des finances travaille présentement sur des tableaux d'analyse afin de connaître l'impact sur les nouveaux calculs des subventions. Le budget doit être équilibré par l'année 2017-2018.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Dion RÉSOLUTION 15-184
APPUYÉE PAR : B. Laberge
ATTENDU que le Conseil assure une saine gestion des deniers publics;

ATTENDU que le Conseil présente des prévisions budgétaires conformes à la « Loi sur l'éducation 231. (1) »;

QUE le Conseil approuve un déficit de 342 165 \$ ainsi que des dépenses de 112 247 789 \$ comme prévisions budgétaires de l'année scolaire 2015-16.

ADOPTÉE

8.2 Rapport de la gérante des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette RÉSOLUTION 15-185
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

J. Bisson présente le rapport de démissions, nominations, embauches et retraites.

Elle fait un survol sur la formation sur les droits de la personne et l'équité en éducation du 2 juin 2015.

QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que modifié.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela RÉSOLUTION 15-186
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt RÉSOLUTION 15-187

APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Dion

RÉSOLUTION 15-188

APPUYÉE PAR : M. Beaulne

QUE le Conseil approuve le placement des directions et des directions adjointes pour l'année scolaire 2015-2016. Ce placement deviendra officiel suite aux rencontres avec les directions mutées et les Conseils d'école telle que précisée dans la politique 3113.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-189

APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE le Conseil approuve la résolution numérotée 15-189, tel que présenté. (mandat)

ADOPTÉE

8.3 Rapport de la gérante des installations

PROPOSÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-190

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

K. Lafrenière présente l'appel d'offres du mois de juin.

QUE le rapport soumis par la gérante des installations soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt

RÉSOLUTION 15-191

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie Morin Construction de Hearst pour la démolition du Point de service de Hearst et la construction d'un nouvel entrepôt au montant de 139 782,50 \$ excluant la TVH et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt

RÉSOLUTION 15-192

APPUYÉE PAR : L. Dion

ATTENDU que le Conseil est heureux de pouvoir collaborer avec la municipalité de Hearst pour le projet « Terrasse Hearst Place »;

ATTENDU que le Conseil veut assurer la sécurité de ses élèves et assurer le bon fonctionnement des écoles;

ATTENDU que le Conseil ne sera aucunement responsable des frais associés au projet;

QUE le Conseil approuve le projet, en principe, et demande à l'administration de poursuivre les démarches avec la municipalité de Hearst afin d'assurer la réussite du projet.

ADOPTÉE

8.4 Rapport du gérant du secteur d'informatique

PROPOSÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-193

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

R. Fecteau explique l'outil de collaboration « Skype pour entreprise ».

Le sujet de distribution d'Ipad pour nos élèves est abordé. L. Presley explique le processus au niveau de l'achat des outils d'informatique est évalué selon les cas et les besoins d'apprentissage dans les écoles.

R. Fecteau partage également que lui ainsi que son équipe a participé à plusieurs formations lors de divers conférences.

QUE le rapport soumis par le gérant du secteur d'informatique soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.5 Rapport des agentes et de l'agent de supervision

PROPOSÉE PAR : L. Ouelette
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-194

Dans l'absence de N. Gaudet, C. Morin-Secord présente le rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le plan de l'enfance en difficulté. Ce document est révisé annuellement avec le CCED afin de répondre aux besoins des élèves en difficulté au sein de notre Conseil. Suite à l'approbation, ce rapport sera affiché au site Web du Conseil.

J. Lepage informe l'assemblée des formations dont il a assisté en juin soit en ressources humaines et sur la loi Ryan.

Il présente aussi un projet de partenariat qui se développe entre le Collège Boréal et l'École catholique Ste-Rita.

Suite aux consultations, S. Petroski présente le rapport et les tableaux de la politique N° 6102 – Responsable d'unités administratives.

QUE le rapport soumis par les agentes et agent de supervision soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-195

QUE le rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le plan de l'enfance en difficulté soit accepté tel que présenté et acheminé au ministère de l'Éducation de l'Ontario.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : M. Beaulne
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-196

QUE le Conseil approuve le rapport de la politique N° 6102 – Responsables d'unités administratives tel que présenté.

ADOPTÉE

8.6 Rapport de la chef des services à l'élève

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15- 197

C. Morin-Secord décrit les formations qui ont eu lieu en juin 2015.

Elle informe également que le comité d'admission de l'École d'application du Centre Jules-Léger a accepté deux (2) candidats de notre Conseil pour l'année 2015-2016.

QUE le rapport soumis par la chef des services à l'élève soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.7 Rapport du directeur de la PAL et des communications

PROPOSÉE PAR : M. Beaulne
APPUYÉE PAR : C. Couture-Rancourt

RÉSOLUTION 15- 198

R. Loisel explique la signification de la nouvelle image qui apparaîtra sur les panneaux routiers.

Il travaille présentement sur la planification au niveau des communications pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

QUE le rapport soumis par le directeur de la PAL et des communications soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.8 Rapport de la chef des services pédagogiques M – 6^e

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-199

V. Girouard décrit la rencontre régionale de la Petite enfance qui a eu lieu le 3 et 4 juin 2015.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques M – 6^e soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.8 Rapport de la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e

PROPOSÉE PAR : B. Laberge
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-200

N. Grenier-Ducharme donne un sommaire du tableau des taux de réussite pour l'année 2013-2014.

Elle et son équipe travaillent sur la compilation et l'analyse des données du processus d'accompagnement ainsi que la planification pour l'année 2015-2016.

QUE le rapport soumis par la chef des services pédagogiques 7^e – 12^e soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.9 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 15-201

L. Presley présente le tableau des dates importantes.

L. Presley présente aussi le tableau de la planification stratégique 2014-2015 et confirme que les résultats et les commentaires sont en lien avec les priorités du plan stratégique. Le Conseil atteint ses objectifs. Elle indique également que notre Conseil brille aux niveaux régional, provincial, national et même international.

Selon la politique N° 2102 – Demandes d'organismes communautaires, le tableau des demandes de commandite pour l'année scolaire 2014-2015 est partagé.

Une demande de commandite du concours Prix Panache de Hearst est proposée pour 3000 \$ mais refusée. L'administration commanditera le concours pour 750 \$ et demandera un compte rendu à l'organisme.

L. Presley remercie l'équipe de leur dévouement et indique que le Conseil a relevé plusieurs défis mais aussi de très belles réussites.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-202

QUE le Conseil reçoive le rapport final en lien avec la planification stratégique démontrant l'atteinte des indicateurs et des résultats ciblés 2014-2015.

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-203

QUE le Conseil reçoive le rapport de la politique N° 2102 – Demandes d’organismes communautaires tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-204

QUE le Conseil mandate l’administration d’écrire une lettre au ministère, conjointement avec le Conseil scolaire public du Nord-Est, pour souligner notre intention de poursuivre notre partenariat à deux pour la construction d’une nouvelle école secondaire française à Iroquois Falls.

ADOPTÉE

8.10 Rapport de l’élève-conseillère

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : M. Beaulne

RÉSOLUTION 15-205

S. Chassé fait un retour des activités qui ont eu lieu en juin 2015 aux écoles secondaires.

QUE le rapport soumis par l’élève conseillère soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

8.11 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-206

R. Grégoire partage les suivis et les rapports des rencontres de l’AFOCSC.

Aucun commentaire n’a été reçu suite à la consultation la politique No 6131 – « Commotions cérébrales » donc R. Grégoire suggère que cette politique passe à la dernière étape qui est l’approbation et l’affichage.

QUE le rapport du président soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 15-207

QUE le CSCDGR reçoive le rapport formatif 2014-2015 de l’évaluation du rendement de la directrice de l’éducation tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture- Rancourt
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-208

QUE la politique N° 6131 « Commotions cérébrales » soit approuvée et affichée sur le site Web du Conseil, telle que présentée.

ADOPTÉE

9. INFORMATIONS

Aucune

10. CORRESPONDANCE

Aucune

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : B. Laberge
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-209

QUE la séance soit levée à 19 h 49.

ADOPTÉE


Président


Secrétaire